OPAH

La Communauté de Communes du Gévaudan, lance une **O**pération **P**rogrammée d'**A**mélioration de l'**H**abitat (OPAH) sur l'ensemble des 12 communes de son territoire.

La Communauté de Communes du Gévaudan et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) vous proposent des subventions pour financer vos travaux.

Quels travaux sont concernés ?

TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
isolation des murs, du plancher, du toit, changement des menuiseries, chauffage...

TRAVAUX D'ADAPTATION
du logement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (accessibilité, sanitaires adaptés, monte escalier...)

TRAVAUX DE RÉHABILITATION
d'un logement dégradé ou insalubre (sécurité, salubrité...)

Quelles conditions ?

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

- Mon logement a + de 15 ans
- Il s'agit de ma résidence principale que je m'engage à occuper pendant 6 ans
- Les aides dépendent de mon revenu fiscal de référence

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

- Je suis propriétaire d'un logement de plus de 15 ans
- Le logement sera loué à titre de résidence principale pendant 9 ans au minimum
- Je m'engage à louer à des personnes dont les revenus sont inférieurs au plafond et à respecter le montant de loyer maximum fixés par l'Anah.

LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET NE DOIVENT COMMENCER QU'APRÈS RÉCEPTION DU DOSSIER PAR L'ANAH.

Comment ça marche ?

1 JE ME RENSEIGNE
Auprès de LOZÈRE ÉNERGIE au 04 66 49 60 93 ou lors de permanence

2 LOZÈRE ÉNERGIE VOUS CONSEILLE SUR LES TRAVAUX À REALISER ET VOUS PROPOSE UN PLAN DE FINANCEMENT
Visite, état des lieux du logement, diagnostic, conseils

3 LOZÈRE ÉNERGIE VOUS ACCOMPAGNE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE SUBVENTIONS ET LE TRANSMETTRE À L'ANAH
Je fournis devis, justificatifs des ressources... à Lozère Énergie qui monte mon dossier et adresse la demande de subvention

4 JE REÇOIS L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION
Je peux commencer les travaux

5 JE FAIS RÉALISER LES TRAVAUX PAR DES PROFESSIONNELS

6 LOZÈRE ÉNERGIE EFFECTUE UNE VISITE APRÈS TRAVAUX
et transmet ma demande de paiement à l'Anah

7 JE PERÇOIS LES SUBVENTIONS

Aides exceptionnelles pour améliorer votre habitat ou rénover un logement locatif

Quelles communes sont concernées ?

Une OPAH sur la Communauté de communes

Renseignez-vous, c'est gratuit !

Rencontrez Lozère Énergie pour

- Vous renseigner sur les différentes aides mobilisables
- Vous conseiller sur les travaux dans le cadre d'une étude de faisabilité
- Vous accompagner dans l'élaboration et le suivi des demandes de subvention

PERMANENCES

Marvejols

Maison des Services au Public
6 rue Victor Cordesse
48 100 Marvejols
tel. 04 66 44 03 78

- les 2ème mercredi de chaque mois 14h-16h30
- les 4ème mercredi de chaque mois 9h-12h

Mende

Espace Olympe de Gouges,
12 boulevard Britexte -48000 MENDE
Tel. 04 66 49 60 93
habitat@energie.lozere.fr

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

lozère ÉNERGIE

energie.lozere.fr

Communauté de Communes du GÉVAUDAN

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

Aides exceptionnelles pour améliorer votre habitat ou rénover un logement locatif

HABITER MIEUX

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT · Agence nationale de l'habitat · Occitanie · lozère LE DÉPARTEMENT · Ville de Marvejols